



## **Appel à Article – Revue Genre Éducation Formation n°9**

### **« L’intersectionnalité dans les recherches en éducation et formation : pratiques et savoirs »**

Dossier coordonné par

Francine Nyambek-Mebenga (UPEC)

[francine.nyambek-mebenga@u-pec.fr](mailto:francine.nyambek-mebenga@u-pec.fr)

Fabrice Dhume (UCLouvain)

[fabrice.dhume@uclouvain.be](mailto:fabrice.dhume@uclouvain.be)

En tant qu’instrument d’analyse (Bilge et Collins 2023), l’intersectionnalité vise à appréhender « la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée (Bilge 2009 : 71). Les concepts relatifs à ce « paradigme » (Hancock 2007) sont pluriels, et il n’y a pas de consensus dans le champ scientifique sur la manière adéquate de saisir et qualifier l’articulation des rapports sociaux<sup>1</sup>. Il y a cependant un accord de plus en plus large sur l’enjeu général de prendre en considération l’imbrication des multiples facettes des statuts sociaux et des identités dans les systèmes de domination de classe, de race, de genre, d’âge, entre autres, afin d’en saisir les effets dans les expériences des individus ou groupes sociaux en les replaçant dans leurs contextes. Longtemps circonscrit aux milieux militants, à certaines disciplines et domaines de la recherche en sciences sociales (le travail, la santé, etc.), l’usage de cette approche s’étend progressivement dans le champ de l’éducation et la formation, où la perspective d’une école plus juste et inclusive incite à sa prise en compte. De plus en plus de recherches investissent le concept d’intersectionnalité ou des équivalents pour « en finir avec la concurrence des rapports sociaux » (Dhume 2019), et en particulier pour ramener dans le champ de l’analyse des inégalités scolaires les problématiques de genre et de race.

Qu’ils mobilisent explicitement ou non le concept d’intersectionnalité, les travaux attentifs à une approche complexe et articulée des rapports sociaux décrivent comment ces systèmes de domination se croisent, se soutiennent ou se renforcent mutuellement pour façonner des conditions d’études et des destins scolaires spécifiques pour les publics (élèves, familles) exposés à la minoration sociale (descendant.es d’immigré.es, Rrom, musulmans ou juifs,

---

<sup>1</sup> La « triple oppression » du sexisme, du racisme et du classisme (Thompson 1936, citée par Bekhtari, 2020) est parfois appréhendée « en termes d’interconnexion [Smith, 1983 ; Lorde, 1984 ; hooks, 1989,1990 ; etc.] ou d’intersection des structures d’oppression [Crenshaw, 1989] ou encore de matrice de dominations [Hill Collins, 1990/2000] » (Hedjerassi 2019), parfois encore en termes de « consubstantialité des rapports sociaux » (Kergoat 2012). Nous utilisons ici le terme d’intersectionnalité comme notion-phare, indiquant une direction de travail et jetant la lumière sur, plus que dans un sens conceptuel spécifique.

allophones, minorités sexuelles et de genre, situation de handicap, etc.). Les recherches indiquent que cette combinatoire travaille potentiellement dans toutes les dimensions du système scolaire, et ses différentes échelles d'organisation. Ces processus sont repérés au niveau des représentations et des pratiques qui organisent les interactions quotidiennes dans l'école (Payet 1995 ; Magar-Braeuner 2017 ; Foy 2023), les pratiques différenciées d'orientation (Dhume et al. 2011 ; André, Alarcon-Henriquez et Groenez 2018), la mise en œuvre de politiques éducatives sur la laïcité (Orange 2019 ; Le Meur 2019) ou sur l'égalité filles-garçons (Massei 2022), les relations écoles-familles (Riban 2021) ou encore les sociabilités juvéniles (Perszyk et al., 2019 ; Lignier et Pagis 2017)... Elles mettent également en évidence la manière dont divers systèmes de domination contribuent à structurer les cadres, les normes et les rapports de travail, ainsi que les carrières des agents scolaires (Soumahoro 2020 ; Dhume 2021). Ce faisant, ces travaux s'attachent à comprendre la manière dont divers systèmes de normes (de race, sexe, classe, validité, sexualité, langue, etc.) s'articulent à, ou s'incrustent dans les normes scolaires (dans les attentes, les implicites, les jugements, les routines d'action, etc.).

Pour autant, si ces travaux participent à la mise en perspective d'un ordre socio-scolaire et éducatif hiérarchisé de manière pluri-dimensionnelle, et s'ils éclairent l'enjeu de prendre en considération les dynamiques de racialisation, le fonctionnement empirique intersectionnel des systèmes de normes reste peu examiné, ou il est inégalement exploré au sein des institutions scolaires et éducatives (au regard des terrains et des catégories mises au travail). En particulier dans le contexte français, où le concept suscite de vives critiques (Belkacem, Gallot et Mosconi 2019 ; Lépinard et Mazouz 2021), l'intersectionnalité reste parfois un mot d'ordre théorique, trop peu investi comme outillage concret. *A contrario*, bien qu'ils explorent et procèdent au croisement de plusieurs catégories pour interroger les inégalités de réussite ou de traitements des élèves, de nombreux travaux ne se réclament pas du paradigme intersectionnel, ou n'en reprennent pas les outillages théoriques. Il en est ainsi de certaines enquêtes statistiques sur les trajectoires scolaires des descendant.es d'immigré.es, qui montrent des différentiels de réussite et de trajectoires scolaires et universitaires intra et inter-catégoriels très marqués selon les origines migratoires et le sexe (Ichou 2018 ; Chauvel, Nyambek-Mebenga et Primon 2023). Il en est de même de travaux sur la violence à l'école (Debarbieux 1996), ou encore sur les lycées professionnels ou le domaine de l'apprentissage, qui sont caractérisés par une composition des filières tout à la fois en termes de classe, de sexe et de race (Palheta 2012 ; Jarty et Kergoat 2016). Or, la méthodologie mise en œuvre pour saisir les rapports sociaux soulève d'importants enjeux, par exemple en matière de catégorisation (Dunezat 2015).

Le dossier vise donc à réfléchir et à explorer les tentatives d'opérationnalisation de l'approche intersectionnelle par et dans les recherches en éducation. En privilégiant les travaux qui mobilisent de façon à la fois explicite et pratique une approche intersectionnelle pour saisir les rapports sociaux dans le champ de l'éducation et de la formation, il s'agira d'en montrer la dimension heuristique. Mais dans le même temps, il s'agira de rendre explicite les difficultés que cela soulève et les choix de recherche effectués pour opérationnaliser ce cadre théorique. Le dossier souhaite ainsi aller au-delà du débat sur ses diverses appellations, ou de la controverse académique, déjà fortement investie et étayée (voir à ce sujet la revue *Travail Genre et Sociétés* 2019, n°41), pour saisir les différents cadrages épistémologiques, théoriques et méthodologiques auxquels sa mise en œuvre pratique donne lieu dans les travaux de recherche. Prolongeant les objectifs du colloque « Penser l'intersectionnalité dans les recherches en éducation », organisé en mai 2017 par l'École supérieure du professorat et de l'éducation de Créteil, ainsi que les journées « Intersectionnalité et éducation » au colloque de

l'ACFAS à Montréal en mai 2023, il s'agit ici de mettre en saillance les perspectives ouvertes par une approche intersectionnelle.

Deux types de contributions sont attendues :

- **Axe 1** : En premier lieu, les propositions de contributions pourront prendre la forme d'articles méthodologiques, visant à donner à voir la politique du terrain mise en oeuvre (Olivier de Sardan 2008) pour saisir l'intersectionnalité. Il s'agira d'explorer de façon réflexive et critique les enjeux et défis liés à l'opérationnalisation de l'approche intersectionnelle en éducation, à partir d'exemples empiriques de recherches : conceptualisation et traduction méthodique, apports, limites et difficultés, place des rapports sociaux dans les relations de recherche (Ait Ben Lmadani et Moujoud 2012) et stratégies mises en œuvre pour les mettre au travail, etc.
- **Axe 2** : En second lieu sont sollicitées des propositions de contributions fondées sur des investigations de terrain ancrées dans une pluralité d'expériences scolaires socialement situées. Il s'agira de rendre compte en quoi et comment divers rapports de domination opèrent simultanément dans la situation ou le registre d'action étudié, les manières dont ils s'articulent entre eux et avec les normes scolaires, et ce faisant la façon dont ils affectent et/ou fabriquent concrètement des dynamiques situationnelles et/ou des conditions d'étude et de travail à l'école, et au-delà, des destins ou trajectoires différenciés ou marquées.

Le dossier est ouvert à l'exploration intersectionnelle de l'ensemble des rapports sociaux à l'œuvre à l'école et dans la formation (classe, race, âge, validité), mais les propositions doivent cependant impérativement prendre en considération le genre, qui constitue l'objet premier de la revue, et également faire une place de choix au prisme de la race (Brun et Cosquer 2022) – incluant les différents marqueurs d'altérisation/minorisation (couleur de peau, religion, la langue, etc.). En effet, d'une part ce dernier rapport social est encore insuffisamment étudié, et il est souvent éludé dans les recherches en éducation et formation, d'autre part, il est parfois traité sans considération pour son articulation concrète avec le genre, la classe, etc. Le dossier accueillera ainsi des contributions portant sur la combinatoire concrète des rapports sociaux et visant à documenter empiriquement la situation à l'école et dans la formation : que ce soit dans les textes et discours institutionnels, la gestion et l'organisation de l'ordre scolaire, les pratiques enseignantes ou formatrices, les contenus et supports pédagogiques, les sociabilités juvéniles, les relations entre école et familles, les rapports de travail, ou encore les représentations sociales de l'école. Les contributeurices sont invitées à situer leur positionnement (Harding, 1991) et les choix méthodologiques qu'ils ont opéré pour leur recherche, afin de contextualiser les analyses proposées et aussi de mettre en lumière de façon réflexive et critique la manière dont sa propre positionnalité sociale dans la recherche se loge et joue dans les processus de production des savoirs (Blassel et al. 2022).

## Références bibliographiques

Ait Ben Lmadani, F., Moujoud, N. (2012). Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-e-s ? *Mouvements*, n° 72, 11-21.

André, G., Alarcon-Henriquez, A. et Groenez, S. (2018). Orientation et stéréotypes. Étude de cas sur les conseils de classe en Belgique francophone. *Recherche & formation*, vol. 3, n° 89, 31-44.

- Bekhtari, G. (2020). Au commencement était la classe. Femmes noires et *Black Left Feminism* aux États-Unis des années 1930 aux années 1960. 2021. *Revue d'histoire*, vol. 146, n° 2, 81-94.
- Belkacem, L., Gallot, F., Mosconi, N. (2019). Penser l'intersectionnalité dans le système scolaire ?, *Travail, genre et sociétés*, 41, 147-152
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 225, 70-88.
- Bilge, S., Collins, P. H. (2023). *Intersectionnalité. Une introduction*, Paris, Amsterdam, Trad. Julie Maistre.
- Blassel, R. Bozec, G., Druez, E. Megnimeza-Fongang, R., Nyambek-Mebenga, F. Touddimte, M. (2022). Par et au-delà de la race. Jeux de proximité et de distance dans une enquête sur l'expérience du racisme. *Émulations*, n°42, en ligne.
- Brun, S., Cosquer, C. (2022). *Sociologie de la race*, Paris, Armand Colin.
- Chauvel, S., Nyambek-Mebenga, F., Primon, J.L. (2023). Discriminations et violences racistes dans l'enseignement supérieur : des expériences différenciées selon le sexe et l'origine migratoire des étudiants. In F. Belghith, M.-P. Couto, O. Rey (Eds). *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire. Enquête Conditions de vie 2020. Observatoire national de la vie étudiante*, Paris, La Documentation française, 219-232.
- Debarbieux, É. (1996). *La violence en milieu scolaire 1. État des lieux*, Paris, ESF éditeur.
- Dhume, F. (2019) En finir avec la concurrence des rapports sociaux, *Travail, genre et sociétés*, 41, 167-173
- Dhume, F. (2021). École : les frontières raciales de l'institution et du corps professionnel. *Mouvements*, n° 107, 132-144.
- Dhume, F. Dukic, S., Chauvel, S., Perrot, P. (2011). *Orientation scolaire et discrimination. De l'(in)égalité de traitement selon « l'origine »*, Paris, La Documentation française.
- Dunezat, X. (2015). L'observation ethnographique en sociologie des rapports sociaux : sexe, race, classe et biais essentialistes. *SociologieS* [En ligne], consulté le 04 novembre 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/5075>.
- Fassa, F., Lépinard, É., Roca i Escoda M. (dir.), 2016, *L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, Paris, La Dispute.
- Foy, L. (2023). *Quand la race fait école : place et rôle de la race dans l'activité professionnelle des enseignants.es des territoires hyper-paupérisés*. Thèse de sciences de l'éducation, Université Aix-Marseille.
- Hancock, A-M. (2007). Intersectionality as a Normative and Empirical Paradigm, *Politics & Gender*, 3(2): 248-254.
- Harding, S., (1991). *Whose Science, Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*, Ithaca, Cornell University Press
- Hedjerassi, N. (2019). Sortir des sentiers battus : une trajectoire de recherches en éducation », *Travail, genre et sociétés*, vol. 41, n° 1, 175-180.
- Ichou, M. (2018). *Les enfants d'immigrés à l'école. Inégalités scolaires, du primaire à l'enseignement supérieur*, Paris, PUF.
- Jarty, J., Kergoat, P. (2017). Élèves et enseignants de lycée professionnel. Décryptage d'une relation au prisme des rapports sociaux. *Revue française de pédagogie*, n° 198, 35-48.
- Le Meur, C. (2019). Encadrer la religiosité des élèves à l'école depuis 2004. De la loi à sa mise en œuvre. *Sociologies pratiques*, n° 39, 45-55.

- Kergoat, D. (2012). *Se battre, disent-elles...* Paris : La Dispute.
- Lignier, W. et Pagis, J. (2017). *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*, Paris, Le Seuil.
- Magar-Braeuner, J. (2017). *Enquête sur la microphysique du pouvoir à l'école : actualisation, imbrication des rapports de domination et modalités d'une pédagogie émancipatrice*, thèse de doctorat de sociologie et d'études de genre, Université Paris 8 / Université du Québec
- Massei, S. (2021). Les « ABCD de l'égalité », cas d'école de racialisation du sexisme, *Mouvements*, 107, 95-103.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant Academia.
- Orange, V. (2019), *Enseigner la laïcité en éducation prioritaire en France : des attentes étatiques aux pratiques de terrain*, Thèse de sociologie, Montréal : UQÀM.
- Palheta, U. (2012), *La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*, Paris, Presses universitaires de France. Payet, J.-P. (1995). *Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire*, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- Perszyk, D. R., Lei, R. F., Bodenhausen, G. V., Richeson, J. A., Waxman, S. R. (2019). Bias at the intersection of race and gender: Evidence from preschool-aged children. *Dev Sci.* n° 22(3): e12788, 1-8.
- Riban, C. (2021). Des enseignant·e·s face à des enfants et des parents jugés « non conformes ». *Agora débats/jeunesses*, 87, 25-38.
- Soumahoro, M. (2020). *Le Triangle et l'Hexagone. Réflexions sur une identité noire*, Paris, La Découverte.

## Modalités de proposition et calendrier

Les propositions d'articles, d'environ 5000 signes espaces et notes comprises, comprennent un titre, une présentation de l'article, les objets et les méthodes, ainsi que les nom, prénom, statut, rattachement institutionnel et email de l'auteur ou autrice. Elles doivent être envoyées pour le **30 mai 2024** conjointement à Francine Nyambek-Mebenga ([francine.nyambek-mebenga@u-pec.fr](mailto:francine.nyambek-mebenga@u-pec.fr)) et Fabrice Dhume ([fabrice.dhume@uclouvain.be](mailto:fabrice.dhume@uclouvain.be)), ainsi qu'au comité de rédaction de la revue GEF ([revuegef@unige.ch](mailto:revuegef@unige.ch)). Les auteurs et autrices seront avisé·es par mail des propositions retenues avant le **30 juin 2024**.

Pour les propositions retenues, les articles, nécessairement inédits, devront être envoyés au plus tard le **30 septembre 2024**. Les consignes éditoriales et instructions typographiques pour la rédaction des articles sont disponibles en ligne : <https://journals.openedition.org/gef/723>

Suivant la politique éditoriale de la revue, chaque article fera l'objet d'une double évaluation anonyme. L'acceptation de la proposition ne signifie donc pas acceptation automatique de l'article. Les articles rédigés seront soit acceptés en l'état, soit acceptés sous réserve de modifications mineures, soit acceptés sous réserve de modifications majeures, soit refusés. Les articles finalement retenus seront publiés dans le **numéro 9 à paraître en 2025**.

Pour une présentation de la revue GEF : <https://journals.openedition.org/gef/267>